

Monsieur le Président, chers collègues,

J'ai l'honneur au nom du groupe de la Gauche du Grand Nancy d'être candidat à la Présidence du Conseil de Communauté Urbaine du Grand Nancy et je vous remercie de bien avoir voulu me donner la parole pour que je puisse expliquer le sens de cette candidature.

Tout d'abord, au nom de mon groupe, je voudrais adresser nos félicitations à toutes les personnes qui ont été élues ou réélues lors de ces élections municipales dans les 20 communes du Grand Nancy. Je voudrais redire combien l'engagement des élus municipaux est noble et courageux et par conséquent respectable. Je souhaite bien évidemment féliciter également l'ensemble des Maires et dire notre amitié aux Maires sortants qui n'ont pas gagné car nous le savons très bien, il est difficile d'exercer les fonctions de Maire, cela demande une passion et un engagement de tous les instants, et la défaite est alors toujours injuste. C'est forcément une épreuve affective et personnelle qu'il nous faut respecter. Il n'y a pas de mauvais Maire. On ne peut résumer une défaite à une mise en cause personnelle du chef de l'exécutif municipal sortant, il y a un contexte, il y a des difficultés, il y a des épreuves et un jour, il y a la sanction qui parfois, à quelques voix près, peut faire basculer une majorité. Je pense qu'il est important ici collectivement de remercier les maires qui ont perdu et de leur témoigner notre solidarité.

Je voudrais aussi, au nom du groupe que je représente, redire la tristesse immense qui fut la nôtre à l'annonce du décès de Michel Dinet, Président du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle. Il a été un grand homme politique, un grand tribun d'une exceptionnelle clairvoyance, humaniste, apprécié, aimé de tous, il nous manquera longtemps. Dans beaucoup de nos communes, les drapeaux ont été en berne, le Conseil Municipal a observé une minute de silence, j'ai personnellement demandé au Président de l'Assemblée Nationale qu'un hommage soit rendu ultérieurement à Michel Dinet.

Je serai donc candidat à la Présidence de la Communauté Urbaine du Grand Nancy tout à l'heure alors qu'il n'y aura aucun suspense puisque la majorité est connue et que les électeurs en ont décidé ainsi. Nous ne présenterons pas de candidats aux Vice-Présidences de la Communauté Urbaine pour ne pas alourdir la séance mais en faisant observer qu'il n'a pas été proposé à la minorité que nous représentons de Vice-Présidences à la Communauté Urbaine. Je serai par contre candidat à la Présidence par respect pour tous ces électeurs qui nous ont fait confiance et qui ont permis que nous soyons 27 Conseillers Communautaires aujourd'hui dans un hémicycle qui en compte 76 alors qu'en fin de mandat dernier, nous étions 25 Conseillers Communautaires dans le groupe de Gauche sur 80 Conseillers Communautaires. C'est donc une progression pour notre groupe que j'ai plaisir à faire remarquer. Par les temps qui courent, ces petits plaisirs ne sont pas à boudier.

Par respect pour les électeurs, mais aussi parce que nous leur avons proposé un projet, une autre conception de la Communauté Urbaine du Grand Nancy, cette candidature à la Présidence est donc une déclaration d'intention, Monsieur le Président. Nous resterons offensifs pour tenter de faire progresser, et l'organisation même de cette Communauté Urbaine, et sur le fond les dossiers dans l'ensemble des compétences qui sont les nôtres.

Nous nous emploierons à faire vivre les idées que nous avons portées pour enrichir votre projet, le projet qui est le vôtre, et toujours dans l'intérêt général.

Déclaration d'intention également pour vous dire, Monsieur le Président, que nous souhaitons être constructifs. Vous nous avez proposé une charte de gouvernance du Grand Nancy pour laquelle vous avez jugé nécessaire de sous-titrer « contrat de confiance ». Cela ne va pas sans dire, c'est même peut-être l'axe essentiel. Nous avons toujours pensé lors de cette campagne que pour faire évoluer de façon significative la Communauté Urbaine du Grand Nancy, il fallait transformer radicalement, Monsieur le Président, le mode de gouvernance d'une part, et d'autre part s'attaquer à la nature de la dette. C'est à ces conditions que les évolutions souhaitables pourraient être envisagées dans le contexte particulièrement sombre que vous nous avez décrit.

Là, vous nous proposez une charte de gouvernance. A sa lecture, nous en avons parlé ensemble, nous prenons acte de vos propositions, elles auraient pu nous être beaucoup plus favorables pour permettre plus de participation à la démocratie représentative mais nous nous en satisfaisons. Nous prenons acte d'une nouvelle organisation proposée avec une Conférence des Maires pour laquelle vous indiquez que l'ordre du jour sera arrêté AVEC l'ensemble des Maires, c'est ce que vous nous avez précisé oralement. Nous avons accepté l'idée de participer à cette Conférence des Maires parce que vous avez semblé être d'accord avec nos demandes. La Conférence des Maires ne pourra plus être une instance de simple transmission d'informations, une instance où nous ne pouvons pas élaborer avec vous l'ordre du jour au préalable, une instance où nous aurions des dossiers sur table à étudier, dont certains seraient à l'ordre du jour du Conseil de Communauté quelques heures plus tard. Bref, nous ne voulons pas d'une simple chambre d'enregistrement. Vous nous avez confirmé que cette intention était la vôtre, c'est pourquoi je reviens sur cette idée de « contrat de confiance », nous serons constructifs, nous ne poserons pas d'a priori, nous participerons à cette Conférence des Maires et à l'usage, nous verrons si la définition qui en a été faite au préalable correspond à son fonctionnement.

Mais plus encore, nous demandons par respect pour les élus minoritaires dans cette enceinte que tous les Conseillers Communautaires désignés au suffrage universel, par leur légitimité, puissent véritablement travailler en amont à la construction des décisions dans le cadre d'un mode de fonctionnement rénové des Commissions. Il s'agira de respecter la parole, la légitimité, la représentativité de chacun des 76 Conseillers Communautaires. Notre demande sans laquelle cette Communauté Urbaine ne pourra jamais avoir de destin commun, ne pourra jamais fonctionner dans l'intérêt général, notre demande est que chaque Maire puisse être pilote de toutes les politiques publiques sur le territoire de sa commune. Toutes les politiques publiques, cela signifie bien évidemment aussi celles qui sont de compétences communautaires. D'abord parce que les citoyens ne comprennent pas lorsqu'un Maire leur répond : « le problème que vous posez n'est pas de ma compétence, il est de la compétence de la Communauté Urbaine ». Le Maire doit pouvoir répondre de façon responsable. Tout comme il est le représentant de l'Etat sur sa commune, tout comme il représente sa commune auprès de l'Etat, le Maire doit être cette interface entre les habitants de sa commune et la Communauté Urbaine qu'il soit Maire majoritaire ou minoritaire. C'est d'abord donner du crédit à l'organisation politique en évolution de notre société, c'est aussi redonner de la confiance aux habitants, c'est enfin permettre une bienveillance vis-à-vis de nos concitoyens

dans la proximité. Mais il faut bien remarquer aussi qu'il arrive très rarement qu'un domaine de compétence réputé exclusif de la Communauté Urbaine ne croise pas une compétence réputée exclusive ou un pouvoir du Maire. Au-delà de l'accord des communes pour engager une action communautaire sur leur territoire, il faut entendre les demandes des Maires et leur permettre d'animer des dispositifs, des réflexions, des concertations sur leur commune en y associant bien sûr les représentants de la Communauté Urbaine pour permettre de porter ensemble, de façon cohérente et éclairée les politiques publiques dans l'intérêt général.

L'amélioration des conditions de travail dans les Commissions est souhaitable mais également l'amélioration des conditions de travail en Bureau de Communauté et en Conseil de Communauté. C'est pourquoi nous notons avec satisfaction votre proposition de limiter le temps de parole selon des modalités qui seront déterminées dans le cadre de la Conférence des Présidents. Nous aurons ainsi un objectif partagé, parler moins pour parler mieux.

Monsieur le Président, nous participerons activement et de façon constructive aux travaux de l'ensemble des Commissions, du Bureau et du Conseil de Communauté Urbaine parce que c'est le mandat que les électrices et les électeurs nous ont confié. Nous acceptons la proposition que vous nous avez faite d'une Présidence de la Commission des Finances pour laquelle nous proposerons la candidature de Pascal Jacquemin. Mais là encore, cela n'aura du sens que si le Président de la Commission des Finances a accès à toutes les informations et qu'il a toute latitude pour organiser les débats et l'ordre du jour de la Commission des Finances. En résumé, nous retrouvons dans vos propositions un certain nombre d'éléments constitutifs du projet qui est le nôtre et nous nous en réjouissons. Nous serons vigilants pour que dans la forme, la mise en œuvre de votre charte de gouvernance soit conforme à l'esprit que nous souhaitons et que vous avez semblé partager. Nous continuerons à œuvrer pour tenter de vous faire progresser sur tous les sujets dont l'analyse nous sépare, en particulier les équilibres budgétaires, l'urbanisme, le cadre de vie, le développement durable, les transports et tout ce qui concourt à la qualité du vivre-ensemble.

Je vous remercie et parce que Jean Jaurès est notre guide et que nous avons une ambition pour la Communauté Urbaine du Grand Nancy, je voudrais enfin le citer : « L'histoire humaine n'est qu'un effort incessant d'invention, et la perpétuelle évolution est une perpétuelle création. »